

LE CAMPUS DE MERDRIGNAC

LE MOT DU DIRECTEUR

Chers apprenants,

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue au Campus de Merdrignac. Que vous soyez élèves, apprentis ou adultes en formation, vous rejoignez une communauté engagée dans la réussite de chacun.

Notre établissement est avant tout un lieu de formation professionnelle, ancré dans les secteurs du paysage, de l'horticulture, du commerce et de la fleuristerie. Ici, vous allez acquérir des connaissances, mais surtout développer des compétences concrètes, un savoir-faire technique et un savoir-être professionnel qui feront de vous des acteurs reconnus dans vos métiers. Le professionnalisme, la rigueur et l'ouverture d'esprit sont des qualités essentielles, que nous vous encourageons à cultiver dès aujourd'hui.

Chaque parcours est unique, et chacun d'entre vous est invité à prendre toute sa place dans la vie du campus : par vos apprentissages, vos initiatives et vos engagements. Vous trouverez auprès de l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques un accompagnement attentif et bienveillant, mais c'est par votre implication personnelle que vous donnerez toute sa valeur à cette formation.

Je vous invite donc à aborder cette nouvelle année avec optimisme, exigence et détermination. Ensemble, nous construirons un environnement favorable à votre réussite et à votre avenir professionnel.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Jean FRANCOIS GALLET
Directeur du Campus de Merdrignac

CERTIFICATION QUALITÉ



Depuis 2001, la qualité est au cœur des préoccupations de l'enseignement agricole. Le Ministère en charge de l'agriculture (MASA) s'est attaché à proposer aux établissements agricoles publics différents dispositifs visant la certification qualité.

Depuis décembre 2022, le Ministère en charge de l'agriculture fait partie des 8 instances de labellisation reconnues par France Compétences avec son label "QualiFormAgri" dont il a confié la maîtrise d'œuvre à l'Institut Agro Dijon-Eduter.

Nous sommes donc certifiés "QualiFormAgri" depuis le 2 Décembre 2024 jusqu'au 1er décembre 2027.

**ENQUÊTES DE SATISFACTION ET SUGGESTIONS DE TOUTES LES PARTIES
PRENANTES POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE.**

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, vous pouvez exprimer toutes vos suggestions ou réclamations grâce à l'enquête suivante en flashant :



ACCUEIL

RENSEIGNEMENTS

JE SOUHAITE DES
INFORMATIONS SUR
LE CAMPUS

> ACCUEIL GÉNÉRAL



Nadine BIZEUL

> SECRÉTARIAT
INTENDANCE-LOGISTIQUE



Soazig DUMONT

> SECRÉTARIAT LYCÉE



Véronique LAINE



Maryline CHEVERT

> SECRÉTARIAT CFA



Cécile
HUBERT



Sandrine
FUSIER



Christelle
JOSSE

LE CAMPUS DE MERDRIGNAC

POSSÈDE DES
COMPETENCES EN :

- PAYSAGE
- AGRICULTURE
- HORTICULTURE
- FLEURISTERIE
- COMMERCE

FORME DES APPRENANTS,
ASSURE LA FORMATION D'UN
FUTUR PROFESSIONNEL,
OUVRIER OU CADRE DE
DEMAIN, QUI TRANSMETTRA
SON SAVOIR.

**C'EST UN
LIEU QUI,**

FORME CHAQUE
ANNEE
PLUS DE 600
APPRENANTS
EN FORMATION
INITIALE ET
CONTINUE.

ACCUEILLE DES
JEUNES
& DES ADULTES
DANS 2 CENTRES DE FORMATION
: LEGTA ET CFA & SUR 1
EXPLOITATION HORTICOLE,
SUPPORT PEDAGOGIQUE, SUPPORT
D'EXPERIMENTATIONS ET UNITE
DE PRODUCTION.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

L'établissement est situé à proximité du centre-bourg d'une commune comptant 3100 habitants, dans les Côtes d'Armor. Les apprenants bénéficient d'une qualité de vie et de services propres à une petite ville.

Le Campus est établi au bord de l'axe national 164.

Entourée d'espaces de nature (dont la forêt de la Hardouinais), Merdrignac peut également être qualifiée de « ville à la campagne ».

Ces espaces servent aussi dans la pédagogie propre à l'établissement.

La qualité de vie est ainsi rythmée entre travail, loisirs et repos.



La commune de Merdrignac dispose d'un service de santé structurée avec un pôle médico-social et une maison médicale. Le pôle médico-social comprend un cabinet infirmier, des dentistes, des kinés et d'autres professionnels de santé. La maison médicale de la Hardouinais regroupe 5 médecins.

Merdrignac possède également un tissu associatif très développé que ce soit dans le domaine sportif ou dans le domaine culturel. Au niveau sportif, les clubs peuvent bénéficier de plusieurs équipements sportifs modernes. De nombreuses activités sportives sont proposées à Merdrignac. Au niveau culturel, la commune de Merdrignac dispose d'un cinéma, d'une médiathèque, d'une école de musique,...

L'offre commerciale est bien développée sur la commune avec la présence d'un Super U, d'un Aldi, de 2 boulangeries, d'une boucherie,...

Des solutions d'hébergements sont présentes sur la commune avec notamment le Village de Vacances Le Val de Landrouët et de nombreuses solutions de locations possibles.

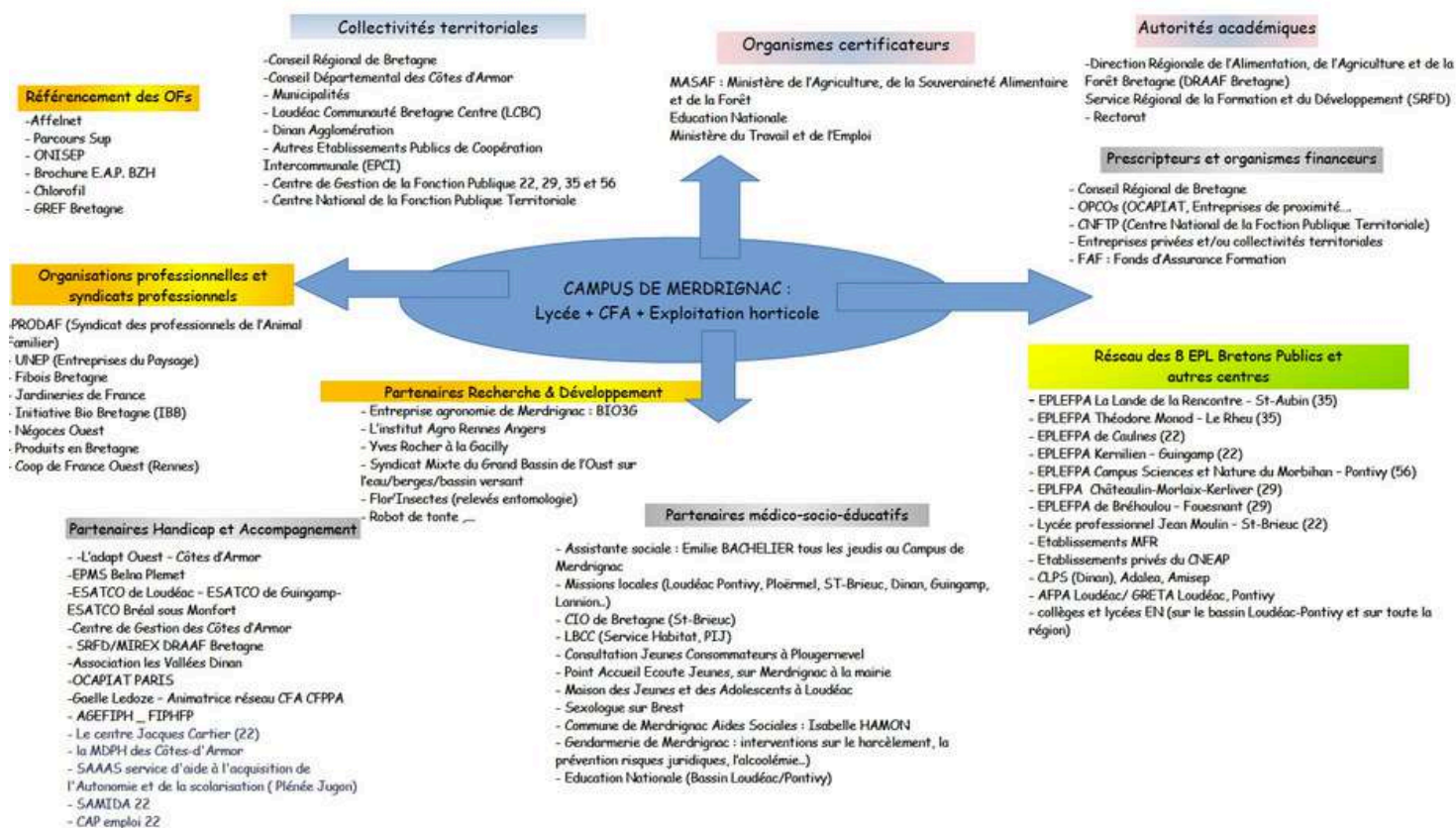


CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES



PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES DU CAMPUS DE MERDRIGNAC



CFA
 6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
 Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
 cfa.merdrignac@educagri.fr

PARTENAIRES

PROJETS PEDAGOGIQUES



Paysage



Horticulture



Fleuriste

Commerce



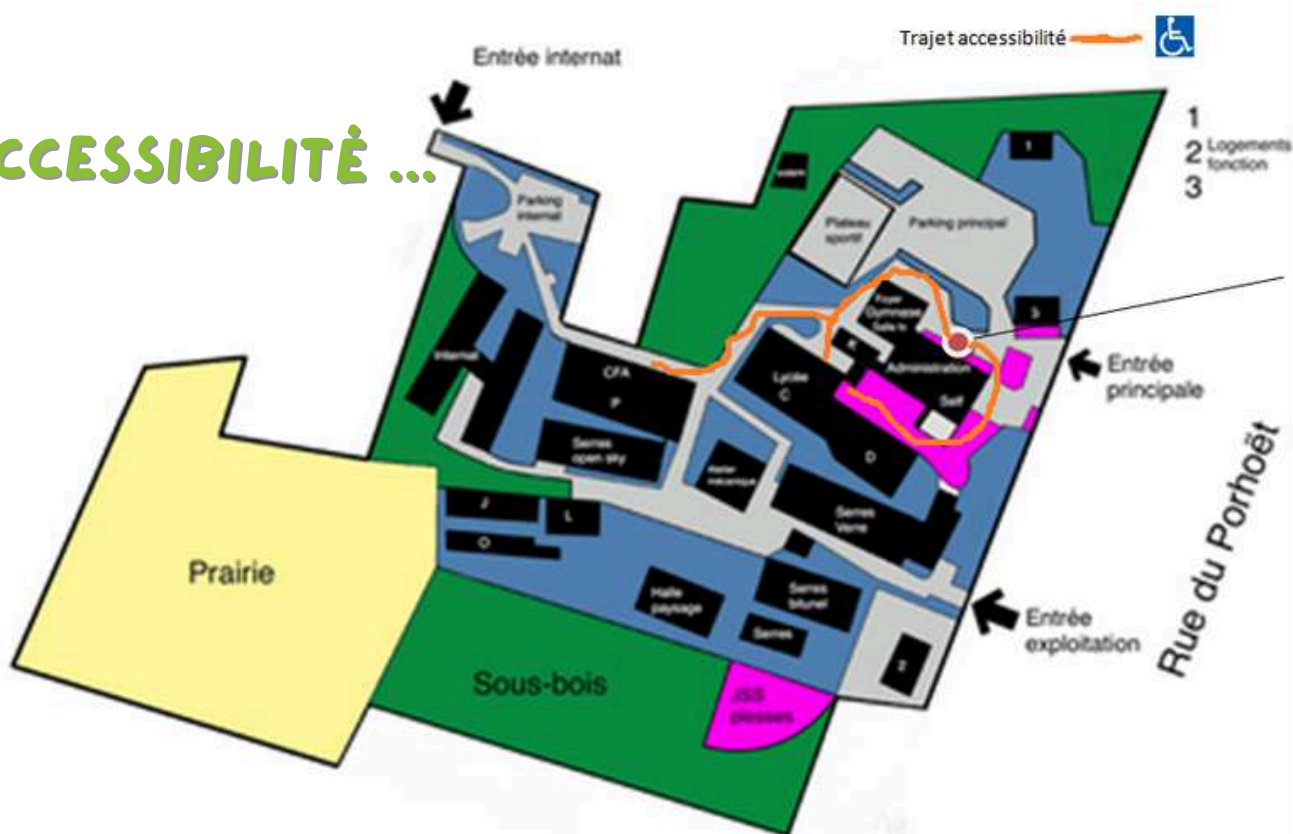
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

LYCÉE + CFA + SÉRIES
**CMA Campus
Merdrignac**
Les métiers de la nature par excellence

CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

LES BÂTIMENTS PLAN DU SITE

ACCESSIBILITÉ ...



UN PARC

UNE GESTION DIFFERENCIEE

LABEL ECOJARDIN



Depuis 2018, le parc est labéllisé Ecojardin. Ce label prend appui sur le jardin des saveurs et des senteurs qui est un bel aperçu de la richesse du monde végétal.

En exposant des aménagements et des plantes aux formes, couleurs, parfums, et goûts divers et variés, ce jardin permet aux visiteurs mais surtout à nos élèves et apprentis qui participent activement à la réalisation et à l'entretien de découvrir l'incroyable diversité des plantes.



Le parc du Campus de Merdrignac






Code :

1		Les espaces jardinés
2		Les espaces d'accompagnement
3		Les jardins champêtres
4		La prairie

- La gestion différenciée s'inscrit dans les principes du développement durable.
- Elle permet de répondre à des enjeux de natures différentes qui sont :
- Préserver et enrichir la biodiversité.
- Limiter les pollutions.
- Mieux gérer les ressources naturelles.

Ainsi dans ce parc, différentes zones ont été classées et sont entretenues selon une méthode qui diffère selon leur emplacement, leur fonction et leur histoire.

- Ne vous étonnez pas de voir des pelouses hautes.

On y préserve la biodiversité et on économise nos moyens pour entretenir davantage les entrées ou les abords des bâtiments.

- Les feuilles mortes sont remises sous les arbres et les arbustes.

Elles forment une litière ou un paillage, qui enrichiront le sol et favoriseront le travail des auxiliaires qui sont nos aides naturelles.





L'EXPLOITATION HORTICOLE

"LES SERRES DU MENÉ : FONCTION DE PRODUCTION EN VRAIE GRANDEUR COMME MOYEN DE FORMATION, D'EXPÉRIMENTATIONS, DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATIONS.

3000 m² de surface couverte, répartie de la manière suivante :

- Une serre verre chauffée, très équipée de 1100 m²
- Une serre de 850 m² à toit ouvrant automatique chauffée hors gel
- Un bi-tunnel de 790 m²
- Un atelier de rempotage et stockage de 162 m² sous un tunnel, chauffé, à double paroi gonflable



**VENTE AU DÉTAIL
ET EN GROS.**



Merdrignac. Le label Ecojardin renouvelé au parc du lycée du Mené



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

PLATEAUX TECHNIQUES

- UNE SERRE DE 1100 M2
- UNE HALLE PAYSAGERE
- UNE ANIMALERIE, UN HALL D'ANIMATION
- DEUX SALLES TRAVAUX PRATIQUES
- UNE SALLE DE MACHINISME
- UNE VOLIÈRE
- DEUX SALLES D'ART FLORAL
- UN GYMNASE
- UN CDI
- UN CDR



Le Centre de Documentation et d'Information est équipé de postes informatiques en réseau, avec accès Internet.

Différents outils pédagogiques (ouvrages classés, presse, dossiers d'autoformation, vidéos, CD ROM, ...) sont mis à votre disposition.

Pour plus de détails, se référer à la page dédiée "Pôle Accompagnement".

INFORMATIQUE & MULTIMÉDIA

- Quatre salles informatiques
- Une salle multimédia en libre service
- Un laboratoire de langues vivantes
- Des appareils photos numériques & Drone
- Des caméras numériques & prise de son
- Des vidéoprojecteurs dans toutes les salles
- Deux salles mobiles
- Deux charriots de tablettes iPad
- Des outils pédagogiques, des cours de bureautique pour tous + PAO, conception 3D, e-portfolio...



- IMPRESSION DE DOCUMENTS avec 2 imprimantes en Libre Service en salle Multimédia et au CDI





CARTE DE FORMATIONS

Formations professionnelles diplômantes longues

Apprentissage

Scolaire

BTSA Métiers du Végétal
RS 2025

BTSA Aménagements Paysagers

BTSA
Technico-commercial

BTSA
Technico-commercial

Niveau 5

BTSA Métiers du Végétal
RS 2025

BP Aménagements Paysagers

Bac pro Aménagements
Paysagers

Bac pro Aménagements
Paysagers

BP Responsable de Productions
Légumières, fruitières,
florales et pépinières

BP Aménagements Paysagers

Bac pro
Technicien Vente

Niveau 4

BP RP LFFP *

BP Fleuriste

CAP Fleuriste

CAP Fleuriste

CAP Fleuriste

BPA "Ouvrier spécialisé
en paysage" *

CAPa Jardinier Paysagiste

BPA "Ouvrier spécialisé
en paysage" *

Niveau 3

BPA "Ouvrier maraîcher" *

BPA "Ouvrier maraîcher" *

*: sous réserve d'habilitation



CARTE DE FORMATIONS

Formations professionnelles certifiantes ou qualifiantes courtes

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques ou ACACED RS 5650

Formations courtes en Paysage, Horticulture, Zoologie (reptiles/amphibiens)

Exemples de formations réalisées :

- Initiation à la conduite d'engins autoportés,
- Gestion sobre et raisonnée de l'eau dans les espaces verts,
- Conception et aménagement d'espaces potagers et vergers,
- Entretien du matériel pour les espaces verts,
- Éclairage de jardins,
- ...

Transport des animaux vivants Chiens/Chats, petits mammifères, oiseaux d'ornement et d'élevage, reptiles/amphibiens (à compter du 01/09/2025, incluse dans l'ACACED)

- Catalogue CNFPT - [Lien direct vers celui-ci](#)
- Catalogue OCAPAT - [Lien direct vers les formations dispensées](#)
- Catalogue de formations OCAPAT au niveau du Réseau breton Breizh FormAgro - Livre numérique en cours d'élaboration.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL CAMPUS DE MERDRIGNAC

Agence Comptable

Alain Tusseau
Nathalie Maquignon

Jean François GALLET
Directeur de l'EPLEFPA

Services communs

Secrétaire général
Olivier MOREAU

Service
Administratifs
6 agents

Service
Général et
Technique
1 encadrant
+ 9 agents

Info &
Multimédia
Prof TIM +
Animation
TIM
1 TFR

Service
Restauration
1 encadrant
+ 7 agents

Infirmière
Priscille HAUSTRAETE

Responsable CDI
Emmanuelle GROSMAITRE
Responsable CDR
Fanny DOUAN

Agent de prévention
Fabien
RUELLEU

LEGTA du Mené

Proviseur
de l'EPLEFPA
Jean François
GALLET

Directeur-
Adjoint
de l'EPLEFPA
Daniel CLOUET

CPE
Anne-Laure
BOUGIS

Vie Scolaire

Equipes
pédagogiques

14 classes
38 professeurs

1 TFR
7 Assistants
d'éducation
2 maîtres
au pair
5 AESH

Secrétariat
Scolarité/
Vie scolaire

2 agents

CFA du Mené

Directrice
Rachel
ISELIN

Responsable
pédagogique
Lydie
CHEENNE

Equipes
pédagogiques
15 classes
24 formateurs

Service
Accompa-
gnement

3
Référentes
Adminis-
tratives

Service
Qualité
Yolaine
PINCON

Responsable
de Vie De
l'Apprenant
Olivier
LEGUERINEL

Vie De
l'Apprenant

Assistant
d'éducation

Les serres du Mené

Directeur
David
JOUSSELIN

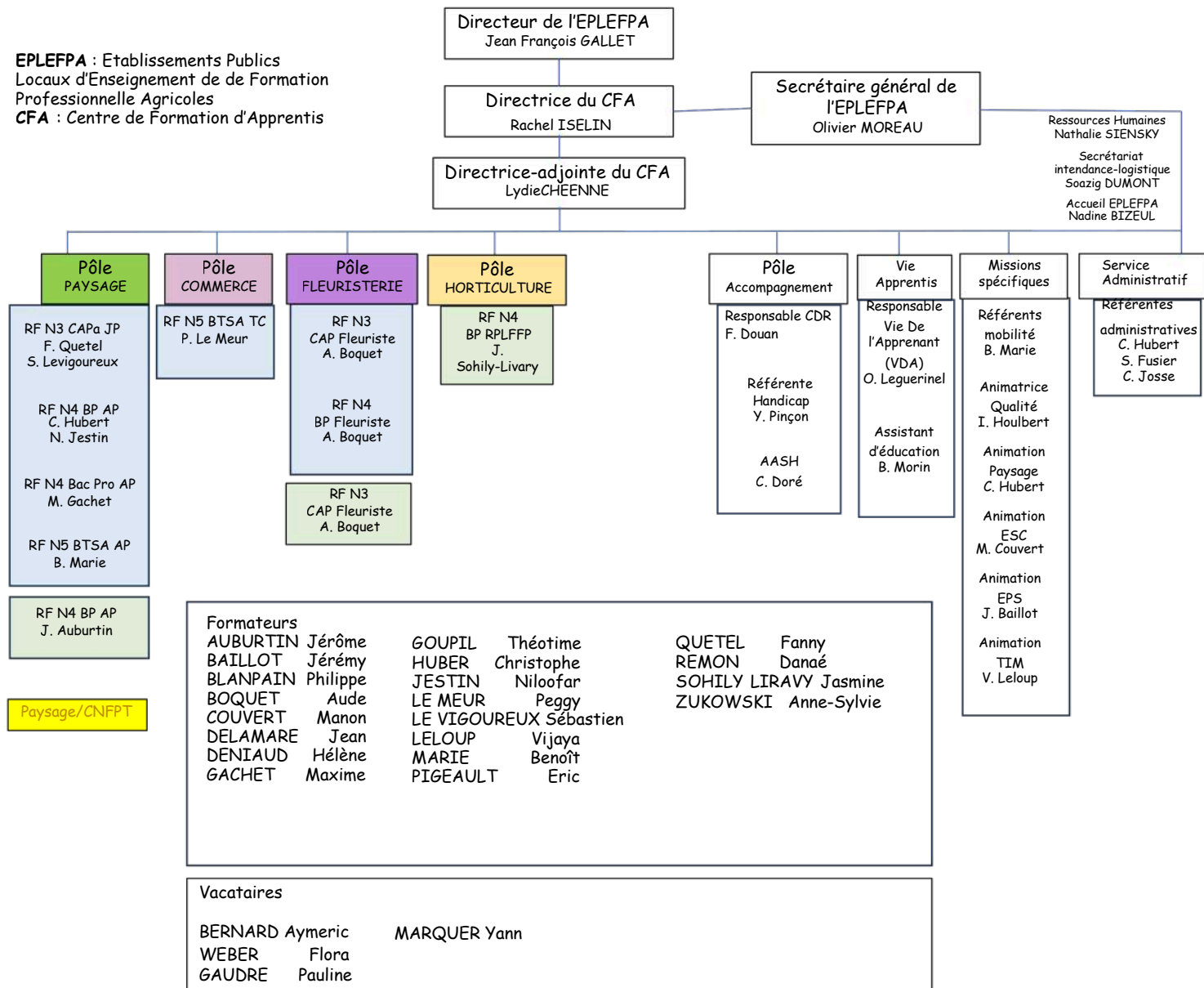
Accueil
Clients/
Production

2 agents

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

CFA 2025-2026

EPLEFPA : Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement de de Formation
Professionnelle Agricoles
CFA : Centre de Formation d'Apprentis



Légendes

AESH = Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap
 AP = Aménagements Paysagers
 BP : Brevet Professionnel
 BP RPLFFP = Brevet Professionnel Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières
 CS CCP = Certificat de Spécialisation Collaborateur du Concepteur Paysagiste
 RF = Responsable de formation
 TAP = Travaux d'Aménagements Paysagers
 TIM = Technologies Informatiques et Multimédia



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

TROMBINOSCOPE

CFA



TROMBINOSCOPE du CFA DE MERDRIGNAC 2025-2026

AUBURTIN Jérôme	BAILLOT Jérémy	BLANPAIN Philippe	BOQUET Aude	CHEENNE Lydie	COUVERT Manon	DARDEAU France	DELAMARE Jean	DENIAUD Hélène
DORE Cindy	DOUAN Fanny	FUSIER Sandrine	GACHET Maxime	GOUPIL Théotime	HUBERT Cécile	HUBERT Christophe	ISELIN Rachel	JESTIN Niloofar
JOSSE Christelle	LE MEUR Peggy	LEGUERINEL Olivier	LELOUP Vijaya	LEVIGOUREUX Sébastien	MARIE Benoît	MARQUER Yann	MORIN Brice	PELLAN Sonia
PINCON Yolaine	QUETEL Fanny	PIGEAULT Eric	REMON Danaé	SOHILY Jasmine	WEBER Flora	ZUKOWSKI Anne-Sylvie		

INFORMATIONS PRATIQUES

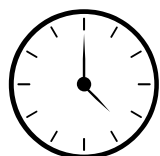


DISCIPLINE GÉNÉRALE

Règlement intérieur



CFA



HORAIRES

Le Campus accueille ses apprenants du lundi 9h au vendredi 15h30.

Les apprenants sont tenus d'assister à toutes les activités prévues par leur formation.

La semaine de cours s'organise de la manière suivante, excepté pour les lycéens qui n'ont pas cours le mercredi après-midi.

Les enseignements facultatifs pourront se dérouler en dehors du temps scolaire.

L'accès à l'internat est autorisé aux internes entre 17 h 30 et 7 h 20. Il est strictement interdit aux demi-pensionnaires, internes et aux externes.

L'amplitude des horaires de cours est la suivante pour les apprenants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h00 - 8h55	8h00 - 8h55	8h00 - 8h55	8h00 - 8h55
9h15 - 10h10	9h00 - 9h55	9h00 - 9h55	9h00 - 9h55	9h00 - 9h55
10h15 - 11h10	10h10 - 11h05	10h10 - 11h05	10h10 - 11h05	10h10 - 11h05
11h15 - 12h10	11h10 - 12h05	11h10 - 12h05	11h10 - 12h05	11h10 - 12h05
13h25 - 14h20	13h25 - 14h20	13h25 - 14h20	13h25 - 14h20	13h15 - 14h10
14h25 - 15h20	14h25 - 15h20	14h25 - 15h20	14h25 - 15h20	14h15 - 15h10
15h25 - 16h20	15h25 - 16h20	15h25 - 16h20	15h25 - 16h20	
16h35 - 17h30	16h35 - 17h30	16h35 - 17h30	16h35 - 17h30	



PAUSES APPRENANTS : Matin : de 9h55 à 10h10

Après-midi : de 16h20 à 16h35



LIEUX DE STATIONNEMENT / PARKINGS

Respect des places et de celles réservées pour les personnes en situation de handicap.



RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Lors des TPs, une tenue de travail est obligatoire (EPI).

La conduite d'engins doit être responsable et sérieuse.

INFORMATIONS PRATIQUES



ZONE FUMEUR :

Application du décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

En raison du plan vigipirate, un seul espace fumeur pour le site est situé sur le parking des internes.

Interdiction de fumer devant l'établissement sur le trottoir en raison du passage d'un grand nombre de camions.



LIGNES DE BUS

Depuis 2017, c'est le Conseil Régional qui prend en charge tous les transports en Bretagne. (<https://www.breizhgo.bzh>)

- Saint Briec - Merdrignac : Ligne Breizhgo N°8
- Merdrignac - Loudeac : Ligne Journalière Breizhgo n°20
- Merdrignac - Rennes : Ligne Breizhgo n°12
- Merdrignac - Dinan - Saint Malo : Ligne Breizhgo n°12 jusqu'à Saint Méen le Grand, puis ligne Breizhgo n°17 jusqu'à Dinan, et enfin ligne Breizhgo n°10 jusqu'à Saint Malo.
- Merdrignac - Saint Méen Le grand : ligne journalière 020116
- Merdrignac - Vannes, CTM Extension de la ligne 4 Vannes Ploërmel
- Merdrignac -Lorient, Compagnie BSA puis CTM à partir de Ploërmel n°17 bis (Correspondance à partir de Ploërmel)



EXISTENCE D'UN PLAN DE MISE EN SÉCURITÉ EN CAS DE RISQUE MAJEUR

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

ALERTE : ACCIDENT CORPOREL/MALAISE OU INCENDIE

Le secrétariat du Lycée : 302, du CFA : 342, Direction EPLEFPA: 304, Direction Lycée: 309, Direction CFA: 303, l'infirmerie : 318, Grave accident ? Appelez le 15 ou le 18.

Feu : déclenchez le bouton d'alarme et prévenez : les pompiers : 18, le standard de l'EPLFPA : 300, le portable de permanence : 06 82 03 90 55 (en dehors des horaires de cours et d'ouverture de l'établissement).



PRINCIPALES INSTANCES

Le Conseil d'administration du Campus

C'est l'organe délibératif de l'EPLEFPA. Il prend les décisions qui organisent la vie de l'EPLEFPA : il fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement et adopte le projet d'établissement, le budget et le compte financier, les règlements intérieurs des centres.

Le Conseil intérieur du Lycée

Chaque lycée est doté d'un conseil intérieur.

Il propose le règlement intérieur du lycée au

Conseil d'administration de l'EPLEFPA. Il est obligatoirement saisi des questions qui relèvent de l'autonomie pédagogique et éducative

Le Conseil de l'éducation et de la formation

Présidé par le chef d'établissement, il a pour mission de favoriser la concertation notamment entre les professeurs et les formateurs, en particulier sur l'élaboration de la partie pédagogique du projet d'établissement et sur l'individualisation de parcours de formation des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires. Il prépare les expérimentations pédagogiques prévues au II de l'article L811-8 du Code rural et de la pêche maritime.

Le Conseil de Perfectionnement

Le conseil de perfectionnement examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis :

- 1° Le projet pédagogique du centre de formation d'apprentis ;
- 2° Les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale ;
- 3° L'organisation et le déroulement des formations ;
- 4° Les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs ;
- 5° L'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre ;
- 6° Les projets de convention à conclure, en application des articles L. 6232-1 et L. 6233-1, avec des établissements d'enseignement, des organismes de formation ou des entreprises ;
- 7° Les projets d'investissement ;

Le Conseil d'exploitation

Il élabore notamment le projet technique et économique, le projet pédagogique et le programme d'expérimentation et de démonstration de l'exploitation ou de l'atelier technologique.

La commission d'hygiène et de sécurité de l'établissement

*Risques professionnels *Compétences générales relatives à l'hygiène et à la sécurité

PRINCIPALES INSTANCES

Composition du Conseil de Perfectionnement

Code du travail : Conseil de perfectionnement (Articles R6233-31 à R6233-45) - Article R6233-33



Le conseil de perfectionnement comprend dans les conditions fixées par la convention créant le centre de formation des apprentis :

- 1° Le directeur du centre ;
- 2° Un ou des représentants de l'organisme gestionnaire du centre ;
- 3° Pour au moins la moitié de ses membres et en nombre égal, des représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, extérieurs au centre de formation d'apprentis, représentatives au plan national ;
- 4° Des représentants élus des personnels d'enseignement et d'encadrement et un représentant élu des autres catégories du personnel du centre ;
- 5° Des représentants élus des apprentis ;
- 6° Dans les centres dispensant des formations de niveau V et IV, des représentants des parents d'apprentis, désignés par les associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le ressort territorial d'application de la convention.



Périodicité du Conseil de Perfectionnement

Ses membres se réunissent 3 fois par an (souvent en novembre, mars et juin).

LA RESTAURATION

NOUS SOMMES LABELLISÉS "BIO ENGAGÉ" POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE



**PLUS BIO,
PLUS SAIN,
PLUS LOCALE,
PLUS DURABLE.**



L'équipe des cuisines accueille les apprenants du matin jusqu'au soir avec le souci de l'accueil, de la qualité et de l'équilibre alimentaire des repas proposés.

Nous cuisinons essentiellement des produits frais, qui pour certains, proviennent de l'exploitation de l'établissement.

Des sensibilisations sur le **gaspillage** et l'**hygiène alimentaire** ont eu lieu auprès de nombreux groupes d'apprenants.

LES TARIFS & COMMENT PAYER VOS REPAS ?

Tarification unique et solidaire pilotée par la Région Bretagne

Tarifs selon vos ressources et harmonisés entre les 115 lycées publics bretons

Inscription en ligne indispensable.



Label "Territoire Bio Engagé le 15 mars 2024



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

HÉBERGEMENT INTERNAT

EN CHAMBRES INDIVIDUELLES/COLLECTIVES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Deux internats existent sur le site de l'établissement. Nous n'hébergeons pas les étudiants.

- L'internat 1 : accueille 210 internes en chambres individuelles ou collectives.
- L'internat 2 : accueille 39 apprenants répartis en chambre collective.

L'aménagement des chambres permet le respect d'un espace pour chacun. Dans certains cas, un hébergement dans l'établissement de Caulnes peut être proposé.

NEW

Ouverture Internat : Dimanche 20h30 à 22h



TARIFS

Tarifification unique et solidaire pilotée par la Région Bretagne
Tarifs selon vos ressources et harmonisés entre les 115 lycées publics bretons

Inscription en ligne indispensable sur

"<https://www.bretagne.bzh/services/fiches/tarifification-de-la-restauration-et-de-lhebergement-dans-les-lycees-publics-bretons/>"



ENTRETIEN DE LA CHAMBRE MATÉRIELS À APPORTER ?

L'accès à l'internat est autorisé aux internes entre 17h30 et 7h15.
Il est strictement interdit aux demi pensionnaires et aux externes.



HÉBERGEMENT

LE VAL DE LANDROUËT / AUTRES LOGEMENTS

Il est possible de s'héberger à l'extérieur du cadre scolaire car la ville de Merdrignac propose des logements dans le centre bourg : appartements, maisons, chambres chez l'habitant.

La liste des logements est disponible.

Sur le site :

www.centrebretagne.com => Pays Centre Bretagne, rubrique logement

<https://www.bretagnecentre.bzh/vivre/habitat-urbanisme/trouver-un-logement>



Le Val de Landrouët propose également des logements en colocation, situés au cœur de Merdrignac. C'est un lieu de repos et de loisirs comprenant de nombreuses activités.

Il accueille les étudiants dans des hébergements de 1 à 4 personnes.

Prix très attractifs

Appartements meublés et équipés : vaisselle, télévision, micro ondes, Wi Fi (en supplément)

Pas de démarche pour l'abonnement EDF et l'eau

Pas de taxe d'ordures ménagères, d'habitation

Situé à 900 m du Lycée, Super U à 200m, Possibilité des aides CAF ou APL

Autonomie et entraide des étudiants

Accès libre au mini golf, terrains de tennis couvert et plein air



QUELQUES ADRESSES UTILES :

- Espace St Anne, Mission locale et point relais emplois
02 96 67 45 43
- Point infos jeunesse: 02 96 64 45 58
- Médiathèque: 02 96 28 42 28
- Val de Landrouët: 02 96 28 47 98
- Office de tourisme: 15 Rue de Moncontour, 22600 Loudéac
02 96 28 25 17
- Maison médicale Rue de Brocéliande: 02 96 67 45 10



ASSOCIATIONS

FOYER, SORTIES, ABONNEMENTS

L'ASSOCIATION TY AN HÉOL

Association des lycéens élèves, stagiaires et des apprentis (ALESA) propose des activités nombreuses et variées.

Son financement : une cotisation annuelle de 35€ pour les lycéens, de 30€ pour les étudiants de BTS et de 20€ pour les apprentis est demandée.



LE FOYER

Il est équipé de baby foot, d'une enceinte et de jeux de société. Le mardi soir, lors de la soirée des élèves et apprentis, différents clubs sont mis en place (musique, sculpture, théâtre, danses, vidéo, télé, coopération internationale).

Le mercredi après midi, les élèves n'ayant pas de cours se voient proposer de multiples activités (Football, volley, basket, musculation, escalade, badminton, équitation, course d'orientation) dans le cadre de l'association sportive de l'établissement.

LES SORTIES, ABONNEMENTS...

Des sorties en soirée sont régulièrement proposées (Spectacles divers,

cinéma, théâtre, patinoire, bowling, piscine).

L'association invite également les élèves et apprentis à la découverte et à la

curiosité grâce aux abonnements qu'elle a souscrit auprès de GEO.

(Ça

m'intéresse, le Nouvel Observateur, Sciences et Avenir, Ciné

Live,...)



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

INFIRMERIE

ACTIONS THEMATIQUES

1/ Interventions partenaires extérieurs :

- planning familial de Saint Brieuc
- sexologue sur les notions du consentement, la première fois et les risques de la pornographie
- Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic de l'hôpital de Pontivy (information et dépistage IST)
- Structure info jeunesse de Loudéac : travail sur l'estime de soi
- Association Contact35 sur la discrimination LGBT+
- MSA : addictions alcool
- CH Plouguernevel -Responsable prévention addictions : téléphone portable, écrans et réseaux sociaux
- Mise en place en avril 2024 : formation aux compétences psychosociales pour les professeurs et formateurs

Merdrignac. Au lycée, une banderole pas ordinaire pour Octobre rose

© Ouest-France
Publié le 25/10/2023 à 19h09



Un groupe d'élèves du lycée de Merdrignac a tenu à l'occasion de la semaine de l'Octobre rose une banderole originale. Elle a été réalisée par les élèves de la classe de 1^{ère} S. Elle a été présentée lors de la cérémonie de la semaine de l'Octobre rose. Elle a été présentée lors de la cérémonie de la semaine de l'Octobre rose. Elle a été présentée lors de la cérémonie de la semaine de l'Octobre rose.

2/ Interventions personnelles en classe :

- les troubles alimentaires
- le sommeil
- la santé mentale
- l'hygiène
- groupe de paroles : "Potes ou pas potes, on papote"



"Mon Corps, Ma Ressource, apprendre à le préserver" pour lequel le Campus a été retenu parmi 5 établissements en France sur 40 candidatures.

3/ Sortie/accompagnement :

- forum de la santé à l'hôpital de Pontivy
- Accompagnement des élèves au SIJ de Loudéac pour entretien individuel avec infirmière en santé mentale ou psychologue de la MDJA (Maison des jeunes et des adolescents)



4/ Divers :

- collecte produits d'hygiène pour les élèves en difficulté financière
- action contre le cancer du sein (guirlande de soutien gorge)
- collecte pour l'association Psychodon (JPO avec les professeurs d'anglais)
- Appel à projet sur la notion de respect "les beaux mots contre les gros mots" qui débutera fin mars 2024, début avril avec l'intervention d'un slameur

PÔLE ACCOMPAGNEMENT SERVICE HANDICAP

Un Accompagnement personnalisé pour la réussite de tous !

Le Service Handicap de notre établissement public est dédié à la formation professionnelle et à l'épanouissement de chacun de nos apprenants.



À qui s'adresse notre service ?

Notre mission principale est d'accompagner et de soutenir les apprenants en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation. Que ce soit une déficience sensorielle, motrice, intellectuelle ou autre, nous sommes là pour garantir une expérience d'apprentissage inclusive et épanouissante.



En Savoir plus :

<https://blogs.lyceecfadumene.fr/cdr/2022/09/15/le-service-handicap/>



Qui sommes-nous ?

Référente Handicap : Yolaine Pinçon est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, évaluer les besoins spécifiques de chaque apprenant et mettre en place des solutions adaptées. Son rôle est de faciliter l'accès aux apprentissages, de coordonner les différentes interventions et de créer un environnement bienveillant.

AESH : Cindy Doré est notre Accompagnante d'apprentis en situation de handicap. Cindy accompagne individuellement les apprentis au CFA et veille à leur bien-être. Son objectif est de favoriser l'autonomie et l'intégration.

Nos engagements :

Personnalisation des parcours : nous adaptons les modalités d'apprentissage en fonction des besoins spécifiques de chaque apprenti.

Accessibilité : nous veillons à rendre les locaux, les supports pédagogiques et les équipements accessibles à tous.

Sensibilisation : nous organisons des actions de sensibilisation au sein de l'établissement afin de promouvoir l'inclusion et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT CENTRE DE RESSOURCES

Le CDR - Centre de Ressources accueille les apprentis, les stagiaires et les personnels de l'établissement.

On y retrouve des ressources pour répondre à différents besoins :

- Ateliers variés (reconnaissance des végétaux, lecture de consigne, méthodologie, organisation, CV et lettre de motivation...)
- Ludothèque pédagogique (pour travailler la prise de parole, les techniques de commerce, la reconnaissance des végétaux, la gestion de projet, l'agroécologie etc...)
- Ressources pédagogiques numériques pour se mettre à niveau ou approfondir (mathématiques, français, SPV, végétalisation, biologie etc...)



INDIVIDUALISATION / FORMATION À DISTANCE



Le CDR travaille en collaboration :

- Avec la référente individualisation pour suivre les parcours individualisés et leur mettre à disposition les ressources nécessaires à leur parcours spécifique
- Le Service handicap pour répondre au besoin spécifique et mettre à disposition des outils d'accessibilité numérique

L'Animatrice CDR est également Gestionnaire de la plateforme de e-learning pour :

- Mettre en ligne et rendre interactif le contenu de la FAD (Formation A Distance)
- Former les apprenants à l'utilisation de la plateforme
- Accueillir les apprenants ne possédant pas le matériel nécessaire à domicile



PÔLE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISATION

Définition de l'individualisation :

- Adapter la formation et le rythme d'apprentissage aux compétences déjà acquises de chaque apprenant.e
- Proposer des méthodes pédagogiques individualisées
- Assurer le suivi au CFA et en entreprise

La référente individualisation, en collaboration avec le CDR, conçoit des parcours personnalisés en fonction des acquis, des besoins et des projets de l'apprenant.e.

MOBILITE



#ERASMUSPLUS
EC.EUROPA.EU/ERASMUS30



Erasmus Day -
Octobre 2024

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Erasmus Day -
Octobre 2024



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

LYCÉE + CFA + SÉRIES
**Campus
Merdrignac**
Les métiers de la nature par excellence

CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

PÔLE ACCOMPAGNEMENT CONCOURS PROPOSES...



"MILLEUR APPRENTI"
RECO VEGETAUX
WORLDSKILLS
MEILLEUR SCENARISTE
(FLEURISTES)...



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Région
BRETAGNE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

LYCÉE + CFA + SÉRIES
CM Campus
Merdrignac
Les métiers de la nature par excellence

CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

CFA : VIE DE L'APPRENANT

**ASSIDUITE À LA FORMATION = INDISPENSABLE
CONDITIONNE VOTRE REMUNERATION**

La Vie de l'Apprenant gère les absences et les présences des apprenants. Le CFA est dans l'obligation de prévenir les employeurs de l'absence ou du retard de leur apprenti.

TOUT RETARD ou TOUTE ABSENCE doit être signalée auprès de la VDA et justifiée auprès de l'employeur.

Les absences justifiées ne peuvent être que : 1 arrêt de travail, une convocation officielle, un évènement exceptionnel comme pour tout salarié.

- L'apprenti devra remettre une copie de la convocation officielle et compléter une sortie de formation hors du CFA auprès de la VDA.

ARRIVEE EN RETARD = BILLET JUSTIFICATIF AUPRES DE LA VDA

Faute de quoi l'apprenti ne pourra pas reprendre les cours.

APPEL REALISE SUR YPAREO TOUS LES MATINS ET DEBUT D'APRES-MIDI

APPRENTIS NON AUTORISES A QUITTER L'ETABLISSEMENT DURANT LES PERIODES D'ENSEIGNEMENT DEFINIES PAR LES EMPLOIS DU TEMPS, DISPONIBLES SUR YPAREO.

ACCUEIL APPRENANTS POUR :

Vous renseigner et vous transmettre les informations sur les aides possibles, le logement, les transports...

DROITS DES APPRENTI.E.S

L'APPRENTI BENEFICIE DES MÊMES AVANTAGES QUE LES AUTRES SALARIES DE L'ENTREPRISE

<p>Temps de travail</p>	<p>Les heures de cours sont considérées comme du temps de travail Les années de formation sont capitalisées comme des années pleines à valoir sur la retraite Le taux applicable aux heures supplémentaires (art L.6222-28 du code du travail)</p>
<p>Rémunération</p>	<p>Montant fixé en fonction de l'âge, de la durée Article D 6222-26 du code du travail - Décret n° 2018-1347 du 28 décembre 2018 relatif à la rémunération des apprentis Lien cliquable : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037884363 Autres avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si prévu dans les conventions collectives de l'entreprise : primes, 13ème mois,... (selon conventions collectives) • participation à l'intéressement (si existante) <p>Avantages en nature, correspondant à une prestation de logement et/ou nourriture fournie par l'employeur, prévue par le contrat d'apprentissage. Avantages déduits dans la limite de 75 % de la déduction prévue par le Code de la Sécurité sociale et ne peuvent excéder 75 % du salaire de l'apprenti (Art D6222-35 du code du travail)</p>
<p>Prise en charge des frais</p>	<p>Prise en charge à hauteur de 50 % par l'employeur des déplacements professionnels en transport en commun (Art L3261-2 et R 3261-1 du code du travail), tels que les abonnements SNCF et RATP, ou de l'abonnement à un service de location de vélo permettant le déplacement domicile-travail dans le temps le plus court. Si l'employeur a mis en place les titres-restaurant dans l'entreprise, l'apprenti doit en bénéficier comme tous les autres salariés de l'entreprise.</p>

DROITS DES APPRENTI.E.S

<p>Congés</p>	<p>Entre 1er juin et 31 mai, cumul de 2.5 jours ouvrables de congés au minimum, par mois travaillé Pour préparation diplôme, droits à 5 jours supplémentaires. En cas d'événement familial, congés prévus dans la loi ou la convention collective.</p>
<p>Protection sociale</p>	<p>L'apprenti est assuré social et bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés (sans être assujetti aux cotisations (assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles) Prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles lorsque l'apprenti est en entreprise et en centre de formation (Art. L6222-32 du code du Travail) Obligation de l'entreprise de proposer une mutuelle à l'apprenti</p>
<p>Paiement du salaire</p>	<p>Le bulletin de salaire est obligatoire (Art. L3241-1 du code du travail) Le salaire de l'apprenti est non imposable dans la limite du montant annuel du SMIC (Art.81 bis du Code général des impôts)</p>
<p>Retraite complémentaire</p>	<p>L'apprenti est obligatoirement affilié à une caisse de retraite complémentaire non cadre (accord du 08 décembre 1961 aux salariés de moins de 21 ans) Loi n°2014-40 du 20 janvier 2014)</p>
<p>Régime de prévoyance complémentaire</p>	<p>L'apprenti bénéficie des régimes existants dans l'entreprise</p>
<p>Chômage</p>	<p>Les apprentis bénéficient à la fin de leur contrat d'apprentissage des mêmes droits que les autres salariés</p>

DROITS & DEVOIRS DES APPRENTI.E.S

<p>Droit syndical et représentation du personnel</p>	<p>L'apprenti peut adhérer à un syndicat L'apprenti est électeur à partir de 16 ans et après 3 mois d'ancienneté aux élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise L'apprenti peut être élu comme délégué du personnel ou membre du comité d'entreprise, et désigné délégué syndical</p>
<p>Compte personnel de formation</p>	<p>L'apprenti bénéficie du CPF https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/</p>
<p>Aide au permis de conduire</p>	<p>L'apprenti bénéficie d'une aide financière au permis de conduire Décret 2017-273 du 02 mars 2017</p>
<p>Respect des règles</p>	<p>Respect du règlement intérieur de l'organisme de formation et l'entreprise. La posture doit rester professionnelle dans l'organisme de formation et en entreprise.</p>
<p>Attitude professionnelle</p>	<p>Respect horaires de travail Justifier absence (retenues éventuelles sur salaire aussi bien en entreprise qu'au CFA)</p>
<p>Entreprise et centre de formation</p>	<p>Effectuer les missions confiées par l'entreprise Suivre les enseignements et se présenter à l'examen</p>
<p>Sites généralistes</p>	<p>https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037884363 https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/embaucher-un-apprenti/article/l-apprentissage-au-quotidien</p>
<p>Rupture de contrat</p>	<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31633</p>

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Protection sociale

<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-stages/apprenti/apprenti>



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

LYCEE : ACTIONS DE FORMATIONS INITIALES SCOLAIRES

Les équipes pédagogiques dynamiques proposent de nombreuses actions aux jeunes et ont de nombreux contacts avec les professionnels (visites d'entreprises, actions commerciales, chantiers extérieurs).

Grâce à l'implication des enseignants, de nombreux projets d'élèves sont mis en œuvre, notamment d'animation du milieu local création d'un jardin « Jardin des saveurs et des senteurs », animations dans les écoles, la Fête des plantes.

Le bon niveau d'équipement en nouvelles technologies permet une pratique en langues vivantes, en informatique & multimédia, d'internet, des techniques audiovisuelles. Du fait de notre taille modérée, les relations sont conviviales et l'encadrement des jeunes s'effectue dans de bonnes conditions. Il y a une vie en dehors des cours : clubs, sorties culturelles, activités sportives variées.



Nous entendons poursuivre ce développement à l'avenir.

Notre projet d'Établissement et le Plan Pluriannuel d'Investissement, avec le Conseil Régional, prévoient plusieurs axes d'actions :

- une restructuration globale des locaux intégrant la construction d'un bâtiment pour le CFA,
- l'adaptation de nos structures pédagogiques et la participation à une ou plusieurs licences professionnelles,
- l'intégration des logiques de développement durable dans toutes nos formations et dans nos pratiques,
- le maintien de la qualité de nos aménagements extérieurs,
- l'approfondissement de nos relations avec les professionnels,
- la poursuite de notre dynamique pédagogique, notamment à partir de nos nouveaux ateliers technologiques, la poursuite de nos échanges avec des pays étrangers.

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

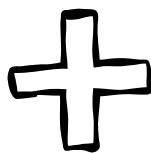
VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 29 ANS ?



**BÉNÉFICIEZ D'UNE FORMATION CONCRÈTE ET
PROFESSIONNALISANTE**

Le contrat d'apprentissage est destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus. Il peut aussi bénéficier aux jeunes dès l'âge de 15 ans, s'ils justifient avoir effectué la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème). Renseignez-vous auprès de nos équipes.

UN DIPLÔME



UN CONTRAT

L'apprentissage permet de préparer un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire (CAP, Bac professionnel, BP, CS...) ou de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Licence professionnelle, Diplôme d'ingénieur).

L'apprentissage est une formation en alternance: il associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un Centre de Formation d'Apprentis.

C'est un contrat de travail écrit, à durée déterminée (CDD) ou indéterminé (CDI). Il est signé par l'apprenti (les parents ou le représentant légal si l'apprenti est mineur), par le futur employeur et par la direction du CFA..

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE FIXE LES ENGAGEMENTS RESPECTIFS DES 3 PARTENAIRES

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise.
- **Travailler pour l'employeur** et effectuer les travaux confiés correspondants au métier préparé.
- Suivre la **formation en CFA** et respecter le règlement intérieur.
- Se présenter à l'examen prévu.



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète correspondant au métier choisi, **accompagné** d'un maître d'apprentissage responsable de sa formation dans son entreprise.
- Lui permettre de **suivre une formation générale** associée à une formation technologique au CFA.
- Lui permettre de passer l'examen.
- Lui verser un **salaire** correspondant au minimum légal.

Le CFA s'engage à :

- Organiser **une réunion d'informations** pour les maîtres d'apprentissage.
- Positionner les apprenants, suivre les parcours et projets professionnels.
- Réaliser **2 bilans annuels** des résultats du jeune au CFA.
- Établir un **suivi pédagogique** et des visites d'entreprises.
- Nommer un **formateur référent** pour l'apprenant sur l'ensemble de son parcours.
- Offrir la possibilité d'effectuer une mobilité dans un pays européen de son choix durant la formation.
- Accéder au **Centre de Ressources** avec fonds documentaires pédagogiques.
- Mettre à disposition des **salles informatiques** avec logiciels liés aux métiers préparés.
- Accompagner les apprentis dans des challenges professionnels.
- Permettre l'accès à un service social pour les apprentis.

Le CFA peut proposer le passage de l'AACES (Attestation d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) selon la formation et l'engagement de l'apprenant.

LES + à MERDRIGNAC



1 À 2 RESPONSABLES DE FORMATION DISPONIBLES



DES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES DE QUALITÉ: ATELIER TECHNIQUE, PARC LABELLISÉ ECOJARDIN ET HALLE PAYSAGÈRE



ACCOMPAGNEMENT PAR RÉFÉRENTS SPÉCIALISÉS, VIE SCOLAIRE, SOCIALE ET HANDICAP



MOBILITE POSSIBLE DES PROJETS CONCRETS



ACCOMPAGNEMENT RECHERCHE ENTREPRISE, LIEN FORT AVEC FILIÈRES PROFESSIONNELLES



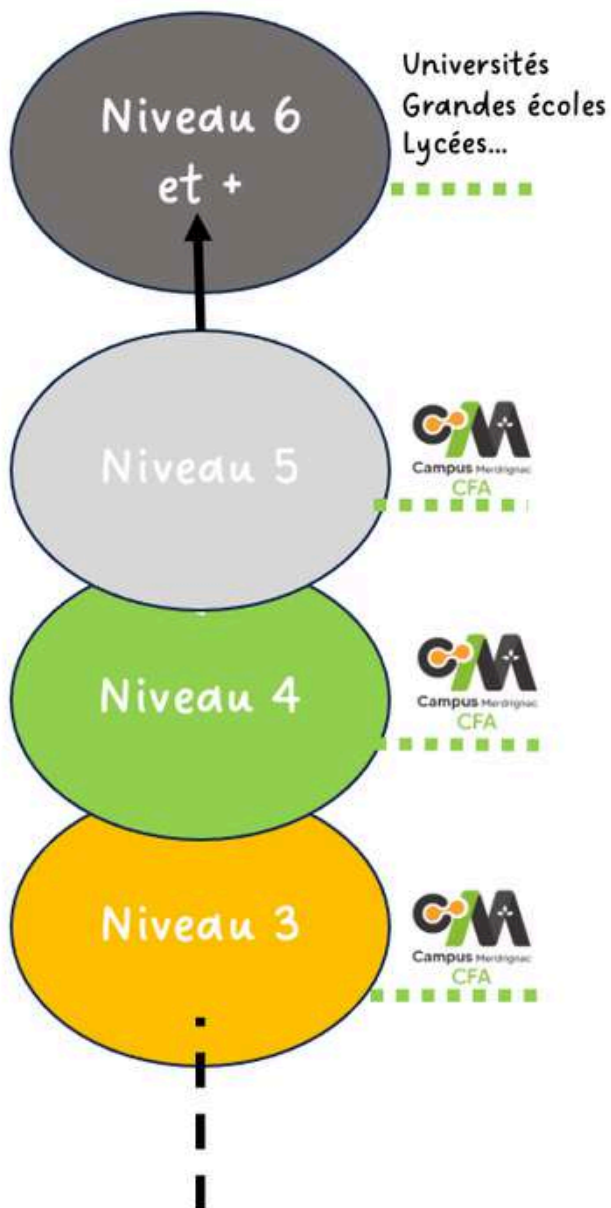
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr



FILIÈRE PAYSAGE



● Prépa Post-BTS
Pour les BTSA AP

● BTSA Aménagements Paysagers
Niveau 5
RNCP 17218

● Bac Pro Aménagements Paysagers
Niveau 4
RNCP 38857

● BP Aménagements Paysagers
Niveau 4
RNCP 38314

● BPA Travaux des Aménagements
Paysagers
Niveau 3
RNCP 15156

● CAPa jardinier paysagiste
Niveau 3
RNCP 38386

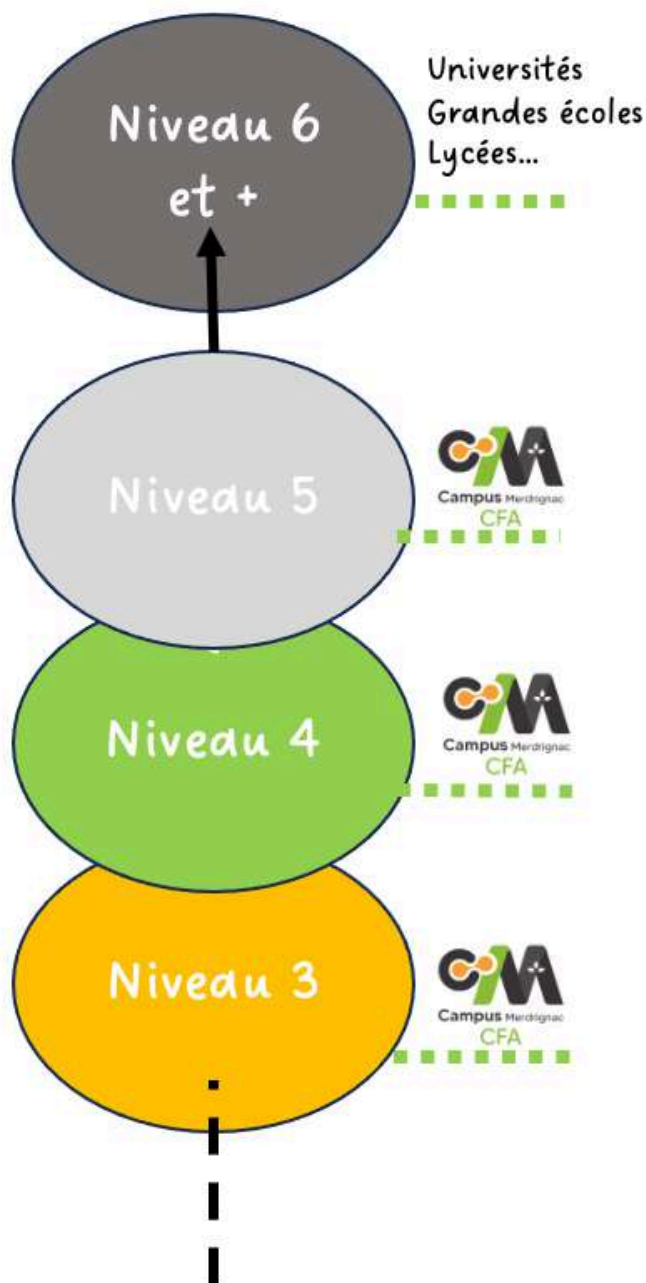


FILIÈRE JARDINERIE



L'exploitation horticole

- Une serre verre chauffée, très équipée de 1100 m²
 - Une serre de 850 m² à toit ouvrant automatique chauffée hors gel + un bi-tunnel de 790 m²
 - Un atelier de rempotage et stockage de 162 m² sous un tunnel, chauffé, à double paroi gonflable
- Les Serres font de la vente au détail et en gros.



BTSA Technico-commercial
Univers Jardins et Animaux de Compagnie UJAC
Niveau 5 - RNCP 36003

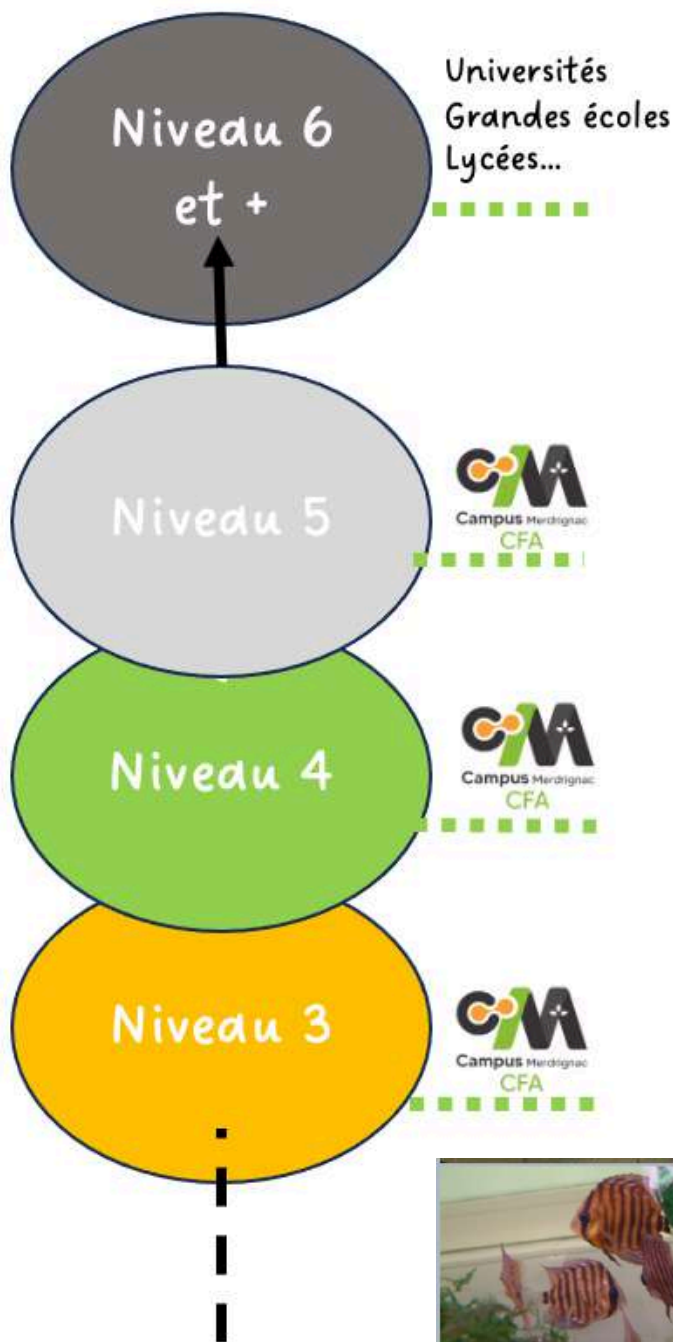
Bac Pro Technicien Conseil Vente
Univers Jardin *
(TCVUJ)



• : sous réserve d'habilitation



FILIÈRE ANIMALERIE



L'animalerie pédagogique

- Une animalerie pédagogique en 3 modules (2x5,4 m²) et 32 m²
- Une volière de 60 m² segmentée en 10 modules
- Aquariums, batterie d'aquariums, volières amovibles, batteries de cages, terrariums, boîte à rongeurs et aqua-terrarium...

BTSA Technico-commercial
Univers Jardins et Animaux de Compagnie UJAC
Niveau 5 - RNCP 36003

Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie *
(TCVA)

**LE BLOG DE L'ANIMALERIE,
REGARDEZ ICI**

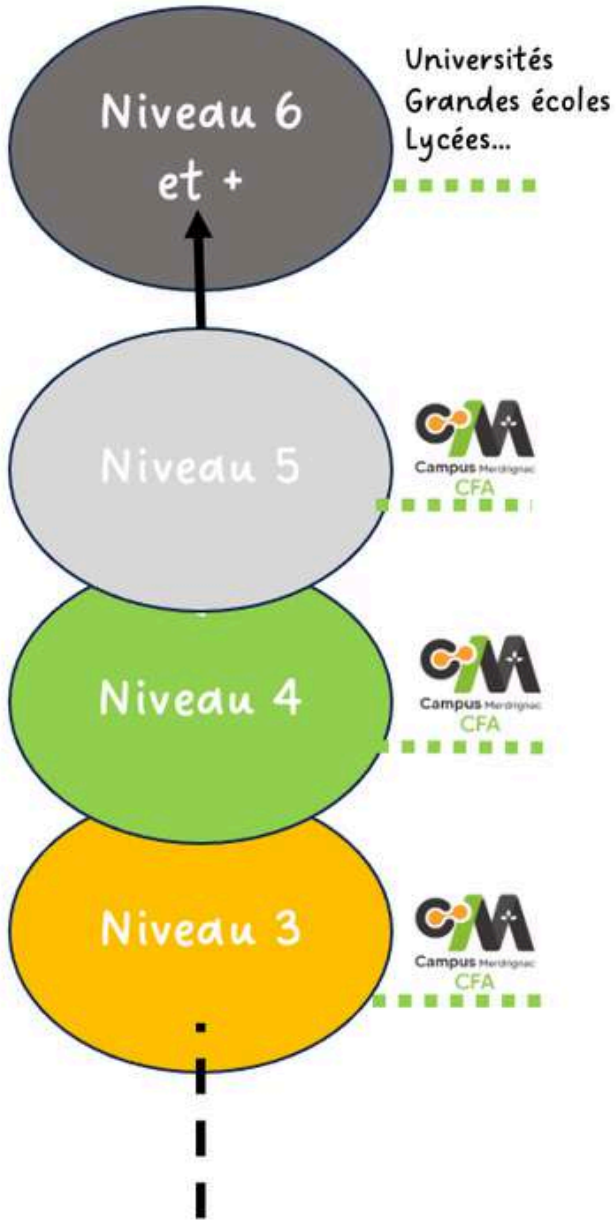


• : sous réserve d'habilitation



FILIÈRE

ALIMENTATION / AGRICULTURE HORTICULTURE



- BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement, Niveau 5 RNCP 36773
- BTSA Technico-commercial, Alimentation et Boissons Niveau 5 RNCP 36003
- BTSA Technico-commercial, Biens et Services pour l'Agriculture Niveau 5 RNCP 36003

- BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières * Niveau 4 RNCP 34744

- BPA Travaux des Productions Horticoles Niveau 3 (BPA TPH) * RNCP 5831

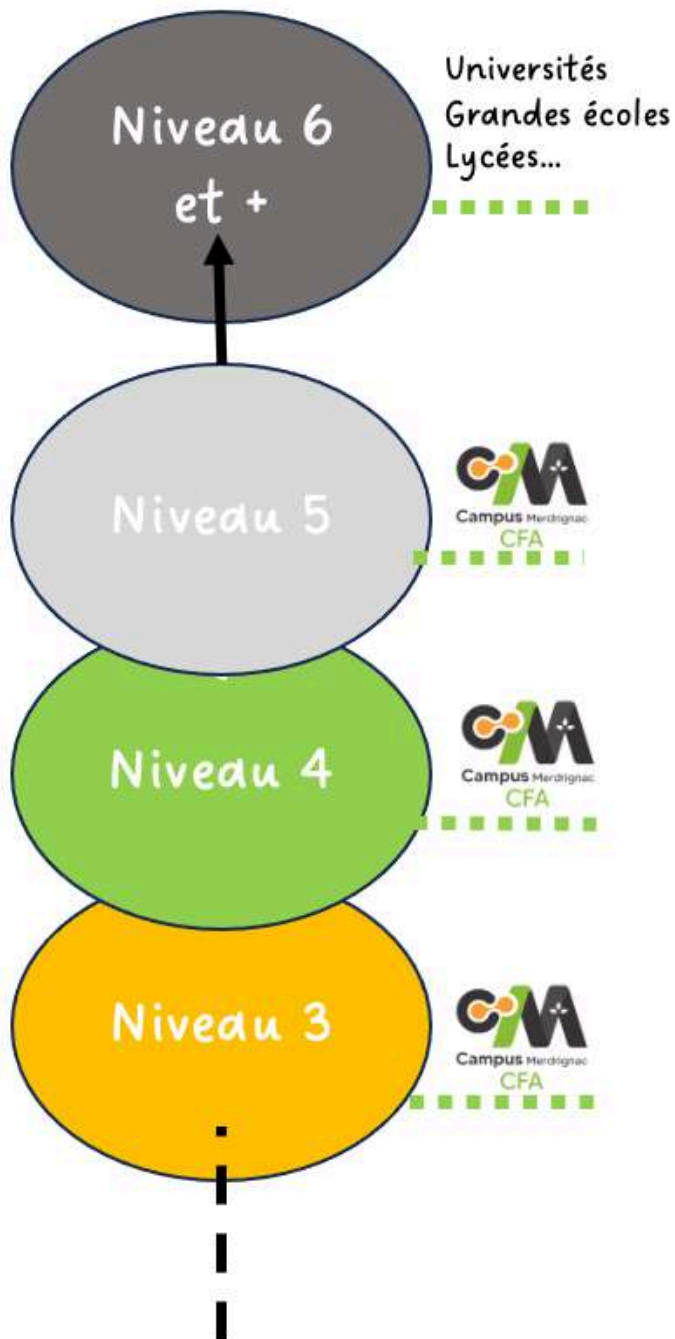
• : sous réserve d'habilitation



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr



FILIÈRE FLEURISTE



Les ateliers technologiques

- Une salle d'art floral équipée d'une chambre climatique
- Les bouquets et les compositions florales sont vendus aux commerçants (fleurissement des boutiques)

● BP Fleuriste
Niveau 4
RNCP 36005

● CAP Fleuriste
Niveau 3
RNCP 31293



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

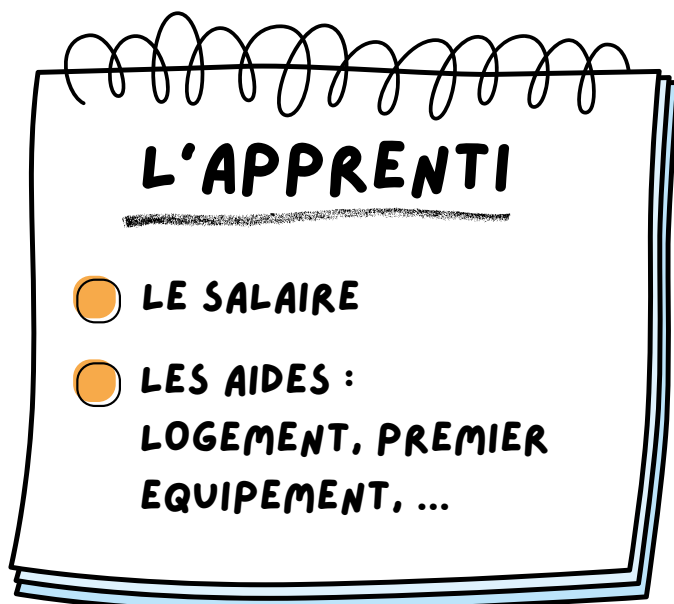
CFA : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le futur apprenti se pré-inscrit au CFA en contactant le secrétariat.

Il est ensuite invité à une journée porte ouverte.

Après étude de son dossier de candidature, un positionnement lui sera proposé.

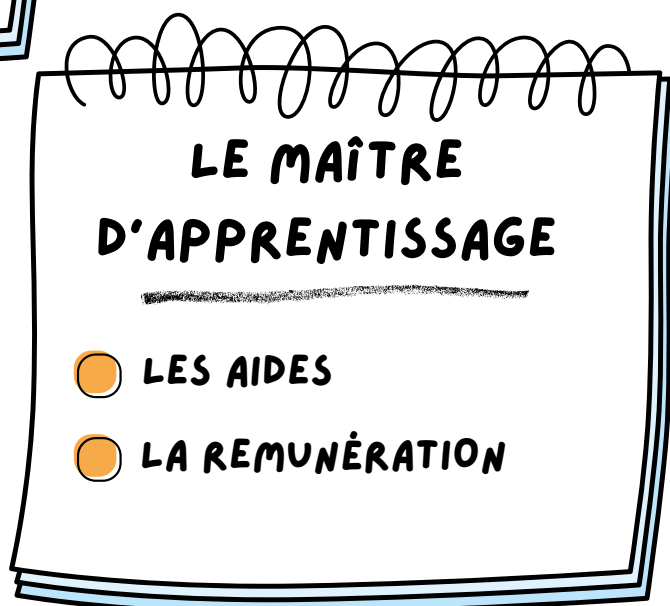
L'inscription au CFA devient définitive le jour où le maître d'apprentissage envoie au CFA l'original du contrat d'apprentissage. Le CFA vous accompagne dans la recherche d'entreprise et dans la signature du contrat d'apprentissage.

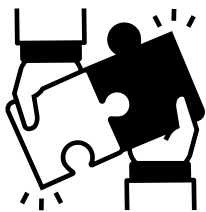


SCANNEZ-MOI !



SCANNEZ-MOI !





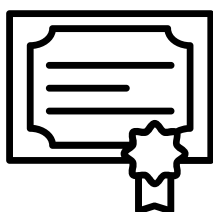
APRÈS VOS ÉTUDES COMME APPRENTI.E

Soucieux de renforcer l'**insertion professionnelle** de ses diplômés et d'informer les apprenants des possibilités d'embauche dans leur secteur, le Campus de Merdrignac accompagne ses apprentis dans la **poursuite de formation** à travers des modules spécifiques dans les parcours.

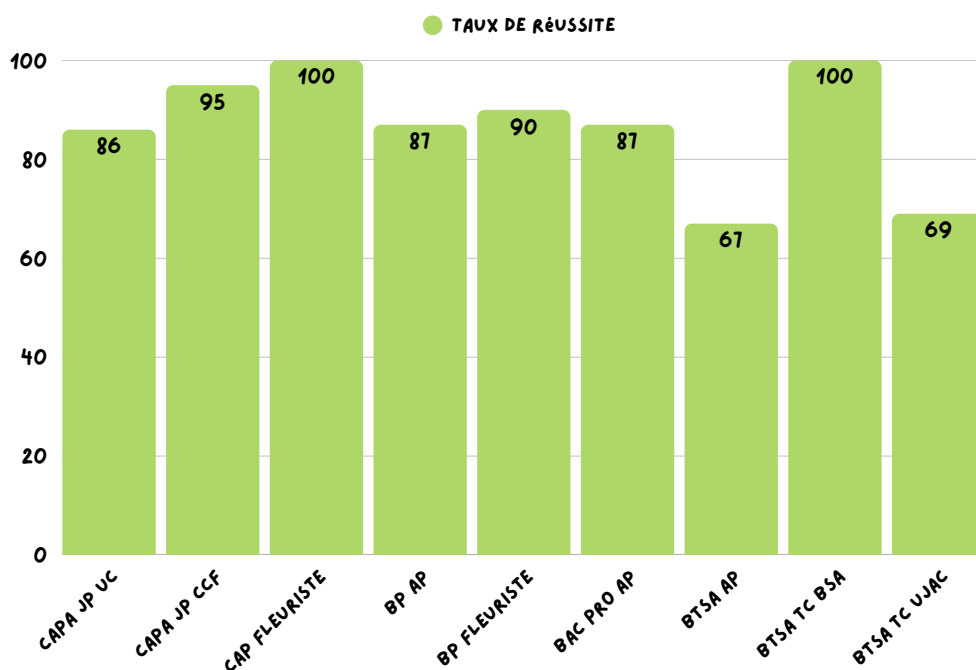
PRÉPA POST BTS

Au cours de votre BTS nous vous proposons d'intégrer notre Prépa Post BTS. **DEVENIR INGÉNIEUR AVEC UN BTSA, c'est possible !**

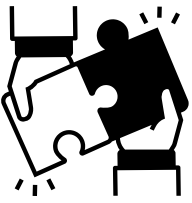
Nous nourrissons l'ambition des étudiants vers une poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur, au regard de l'égalité des chances.



RÉSULTATS D'EXAMENS 2024-2025 (EN %)



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr



PRINCIPAUX INDICATEURS

INSERJEUNES

CAPA JP



BP AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Année 2023 - 2025

Taux d'obtention du diplôme

Année 2023 - 2024

Année 2024 - 2025

Taux d'appréciation



55%

Détail du calcul :
Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation



11,7%

Les candidats

17

13

Inscrits à la formation

Présentés à l'examen

Taux d'insertion et de poursuite d'études

Insertion professionnelle

60%

Poursuite d'étude

20%

Autres situations

20%

à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne



MAJ 08/12/2025



CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

Année 2023 - 2025

Taux d'obtention du diplôme

Année 2023 - 2024

Année 2024 - 2025



88%



79%

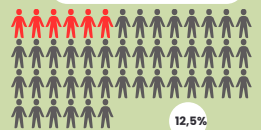
Taux d'appréciation



44%

Détail du calcul :
Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation



12,5%

Les candidats

48

39

Inscrits à la formation

Présentés à l'examen

Taux d'insertion et de poursuite d'études

Insertion professionnelle

18%

Poursuite d'étude

79%

Autres situations

3%

à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne



MAJ 08/12/2025

BAC PRO AP



BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Année 2023 - 2025

Taux d'obtention du diplôme

Année 2022 - 2023

Année 2023 - 2024

Taux d'appréciation



20%

Détail du calcul :
Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation



25%

Les candidats

20

15

Inscrits à la formation

Présentés à l'examen

Taux d'insertion et de poursuite d'études

Insertion professionnelle

57%

Poursuite d'étude

36%

Autres situations

7%

à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne



MAJ 08/12/2025



BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Année 2023 - 2025

Taux d'obtention du diplôme

Année 2023 - 2024

Année 2023 - 2024



100%



87,5%

Taux d'appréciation



47%

Détail du calcul :
Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation



6%

Les candidats

18

17

Inscrits à la formation

Présentés à l'examen

Taux d'insertion et de poursuite d'études

Insertion professionnelle

71%

Poursuite d'étude

29%

à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne



MAJ 08/12/2025

BTSA AP



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr

PRINCIPAUX INDICATEURS

BTSA TC

BTSA TECHNO-COMMERCIAL

UNIVERS JARDINS ET ANIMAUX DE COMPAGNIE (UJAC)
BIENS ET SERVICES POUR L'AGRICULTURE (BSA)
Année 2023-2025

Les candidats
20 Inscrits à la formation / 15 Présentés à l'examen

Taux d'obtention du diplôme
Année 2023-2024: 100% / Année 2024-2025: 71% (7 mentions)

Taux d'insertion et de poursuite d'études
Insertion professionnelle: 77%
Poursuite d'étude: 23% (à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne)

Taux d'appréciation
36%
Le taux d'appréciation est issu d'une enquête effectuée grâce à l'outil Drag'n Survey en fin de formation.
Détail du calcul: Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation
20%

MAJ 08/12/2025

CAP FLEURISTE

Année 2024-2025

Les candidats
6 Inscrits à la formation / 6 Présentés à l'examen

Taux d'obtention du diplôme
Année 2023-2024: 100% / Année 2024-2025: 100%

Taux d'insertion et de poursuite d'études
Insertion professionnelle: 25%
Poursuite d'étude: 75%

Taux d'appréciation
50%
Le taux d'appréciation est issu d'une enquête effectuée grâce à l'outil Drag'n Survey en fin de formation.
Détail du calcul: Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation
17%

MAJ 08/12/2025

CAP FL

BP FL

BP FLEURISTE

Année 2023-2025

Les candidats
10 Inscrits à la formation / 10 Présentés à l'examen

Taux d'obtention du diplôme
Année 2023-2024: 100% / Année 2024-2025: 90%

Taux d'insertion et de poursuite d'études
Insertion professionnelle: 80%
Poursuite d'étude: 20% (à 6 mois, Source Inserjeunes ou enquête interne)

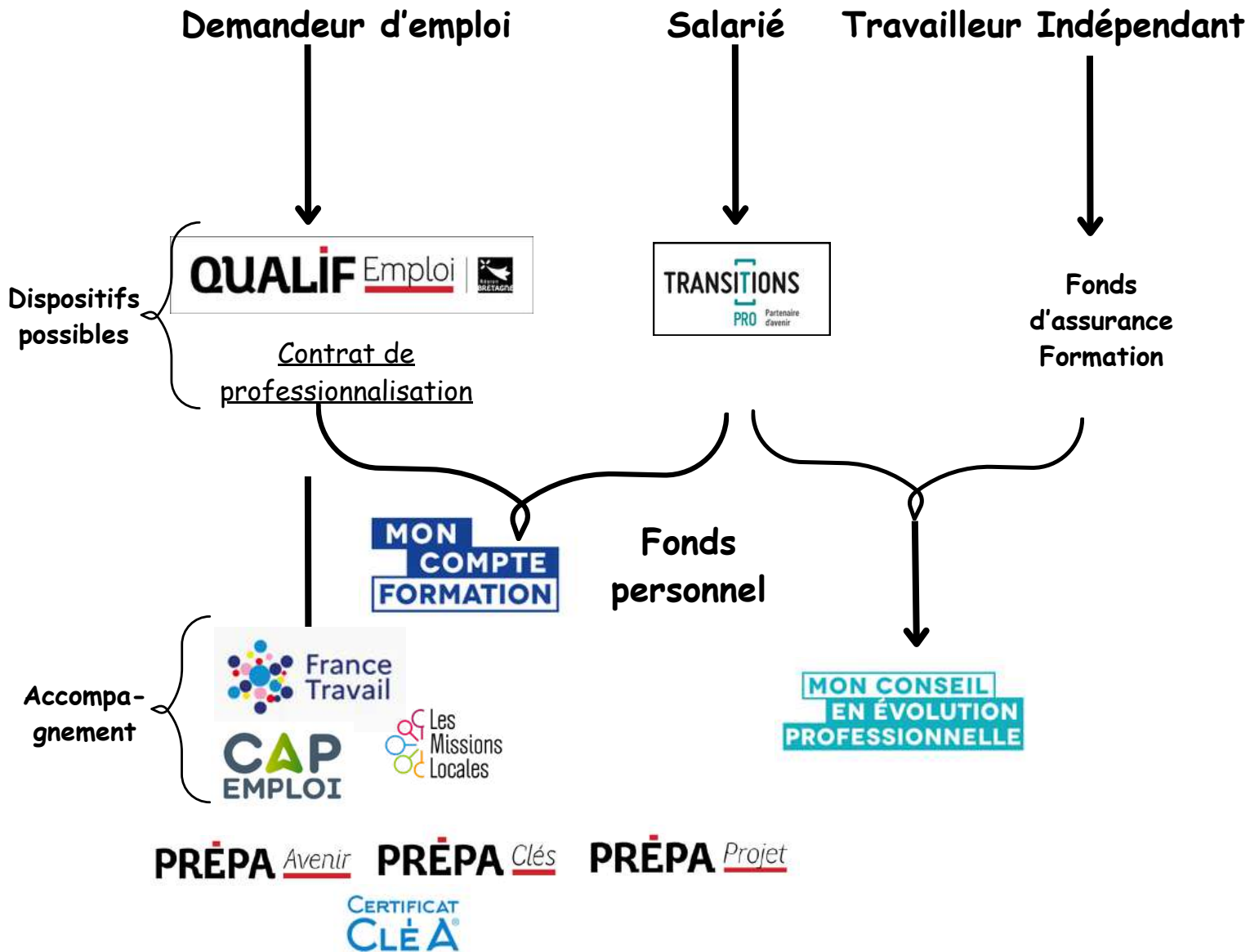
Taux d'appréciation
100%
Le taux d'appréciation est issu d'une enquête effectuée grâce à l'outil Drag'n Survey en fin de formation.
Détail du calcul: Le taux d'appréciation est calculé en fonction du pourcentage de réponses se situant dans la catégorie "satisfait" et "très satisfait" du questionnaire.

Taux d'interruption en cours de formation
0%

MAJ 08/12/2025

ACTIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES DIPLÔMANTES LONGUES

Quel est votre statut avant le démarrage de votre formation continue ?



La formation continue concerne toute personne ayant quitté la formation initiale depuis au moins 2 ans.

Modalités de recrutement

Etude de votre situation professionnelle et personnelle selon le choix de formations demandées.
Avoir un projet professionnel validé : réalisation de stages (PMSMP), d'enquêtes professionnelles..



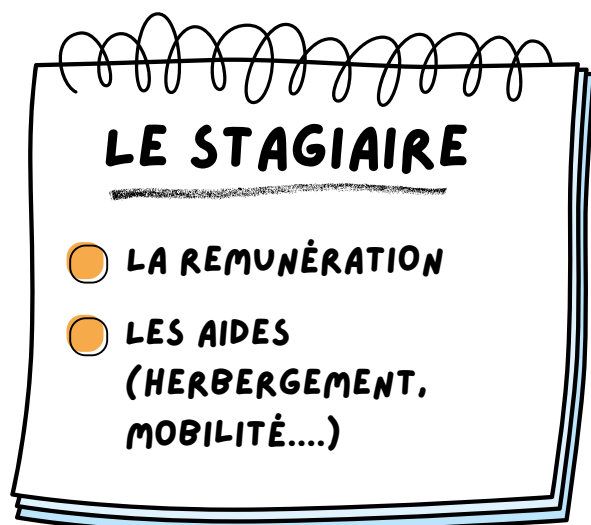
MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le futur stagiaire se pré-inscrit au CFA en contactant le secrétariat et/ou le responsable de formation continue.

Après étude de son dossier de candidature, un entretien de positionnement lui sera proposé.

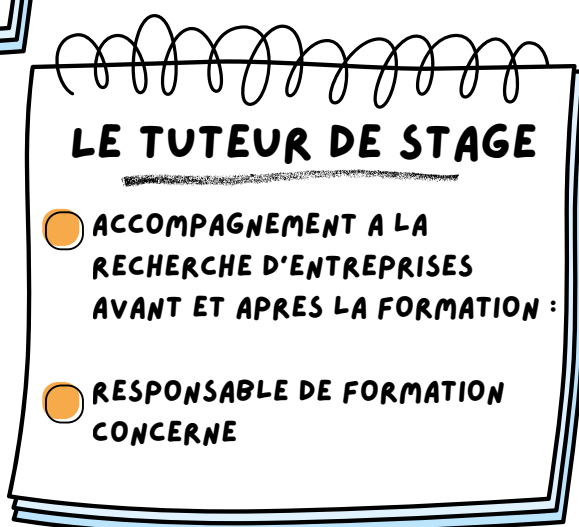

L'inscription au CFA devient définitive le jour où le projet de formation est retourné signé du stagiaire.

Le CFA vous accompagne dans la recherche des stages avant et pendant la formation et dans la signature de votre convention de stage.



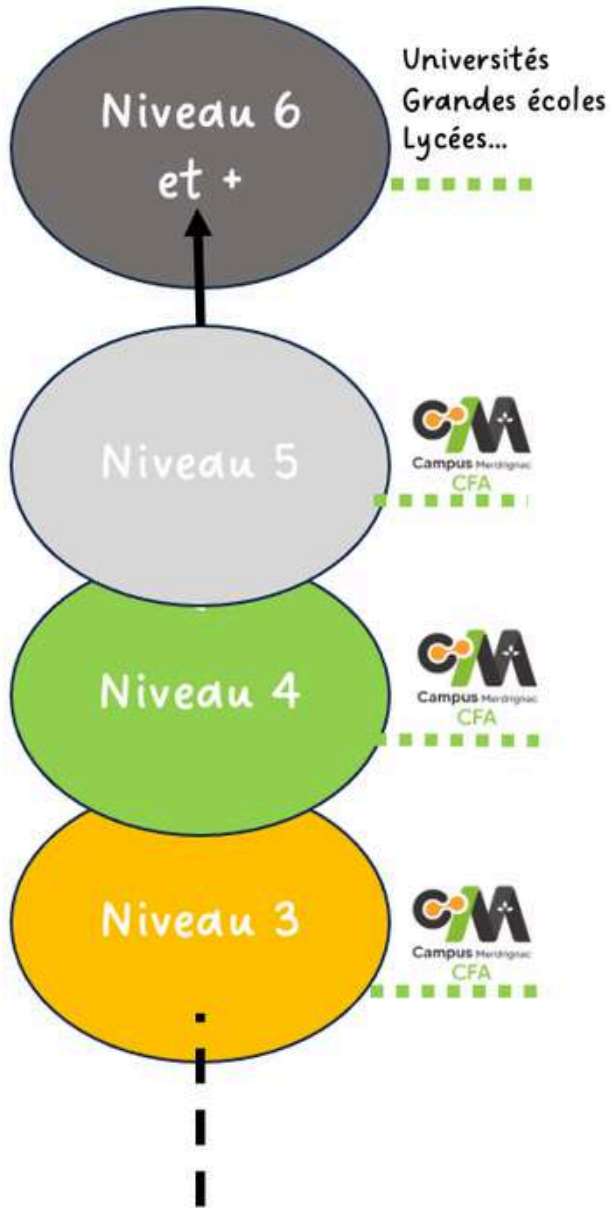
 Aide Régionale

SCANNEZ-MOI!





FILIÈRE PAYSAGE



**BP Aménagements Paysagers
Niveau 4
RNCP 38314**



**BPA Travaux des
Aménagements Paysagers *
Niveau 3
RNCP 15156**



• : sous réserve d'habilitation



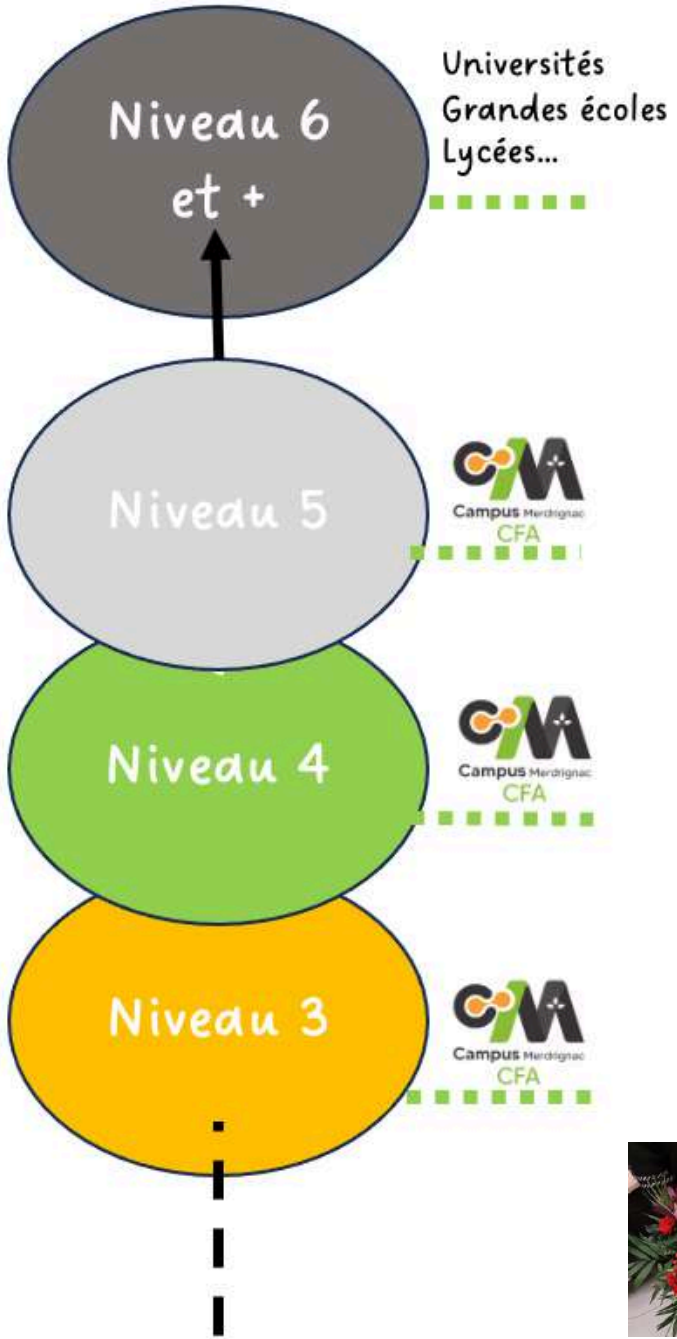
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

CMA Campus Merdrignac
LYCÉE - CFA - SÉRIES
Les métiers de la nature par excellence

CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr



FILIÈRE FLEURISTE

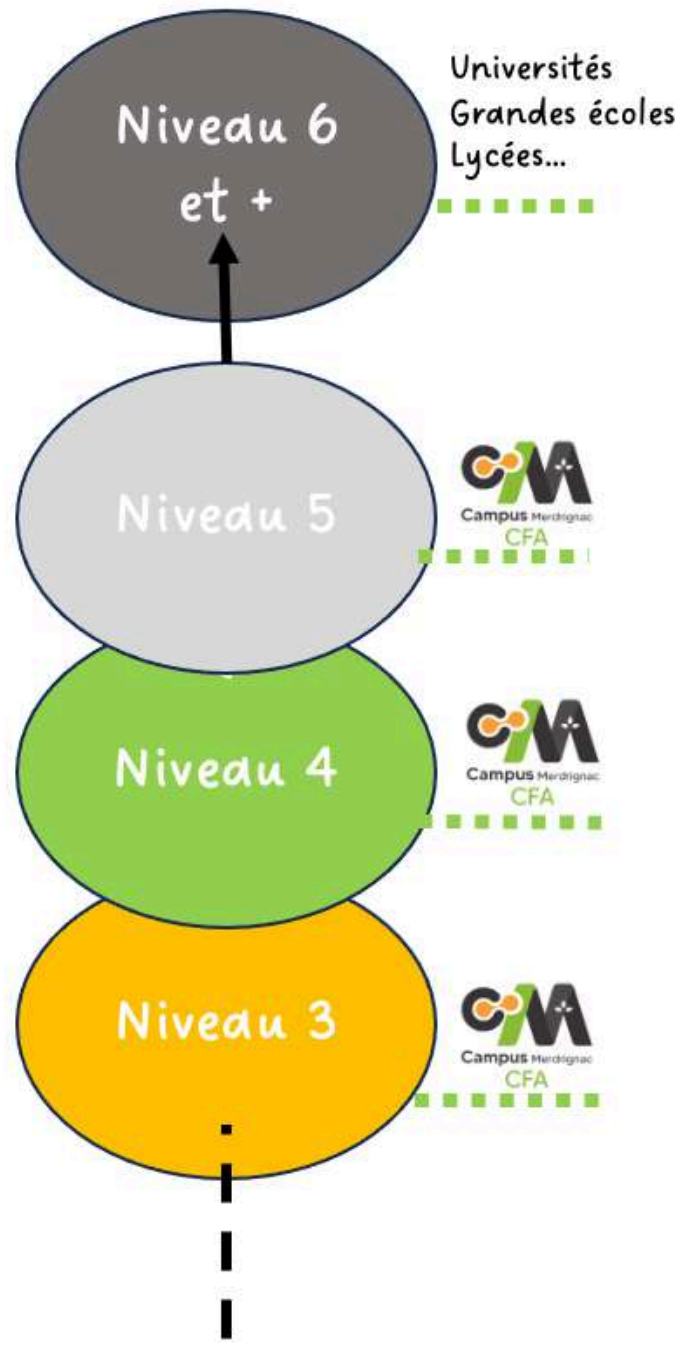


● CAP Fleuriste
Niveau 3
RNCP 31293





FILIÈRE HORTICULTURE



BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement
Niveau 5
RNCP 36773

BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières (BP RP LFFP)
Niveau 4
RNCP 34744

BPA Travaux des Productions Horticoles *
Niveau 3 ou BPA TPH
RNCP 5831

* : sous réserve d'habilitation

ACTIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES ET CERTIFIANTES COURTES



Formations
professionnelles
certifiantes ou
qualifiantes courtes

-Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques - ACACED (RS 5650)

Transport des animaux vivants Chiens/Chats, Petits mammifères, Oiseaux d'ornement, Poissons d'ornement et d'élevage, Reptiles/Amphibiens – TAV

Formations courtes en Paysage, en Horticulture, en Zoologie (reptiles et amphibiens)



Formations courtes : bûcheronnage, taille arbres, entretien matériel espaces verts, voyage en agriculture : atelier pratique + visite serres, reptiles-amphibiens

Marchés publics : OCAPIAT, CNFPT

Formations à la demande d'une structure (ex : IdVerde, ESAT de Belna...)





SUIVEZ-NOUS !



Lycée & CFA du Mené
6, rue du Porhoët
22230 MERDRIGNAC

Tel : 02 96 28 41 12
legta.merdrignac@educagri.fr



Lycée et CFA du Mené
6 Rue du Porhoët
22 230 Merdrignac
@ : legta.merdrignac@educagri.fr



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



CFA
6 rue du Porhoët - 22230 MERDRIGNAC
Tel / 02 96 28 41 61 - Fax / 02 96 28 42 08
cfa.merdrignac@educagri.fr